

Revalidation Certificat Restreint d'Opérateur

Titre(s) visé(s)

? Attestation de formation au stage et test de « revalidation CRO » permettant la revalidation du certificat correspondant.

Texte(s) de référence

? Arrêté du 08 février 2016 modifié relatif à la délivrance des certificats C.R.O., C.G.O., C.R. 1ère classe de service mobile maritime et du service maritime par satellite.

? Arrêté du 24 juillet 2013 modifié relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime et son annexe II, Appendice 10 relative aux revalidations des certificats d'opérateur de radiocommunications.

Finalité(s), Objectif(s) de la formation

? Remise à niveau, actualisation des connaissances et évaluation des compétences permettant la revalidation du titre pour une durée de validité de 5 ans.

? Le (la) stagiaire doit être en mesure de s'acquitter des tâches d'opérateurs des radiotélécommunications à bord d'un navire exploité dans le cadre du SMDSM et ce, dans la **zone océanique A 1**, en étant capable : d'émettre et recevoir des renseignements en utilisant les sous-systèmes et appareils du SMDSM en assurant les fonctions requises **(1)** et d'assurer des services radioélectriques en cas d'urgence **(2)**.

Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

? Toute personne devant procéder à la revalidation de son certificat restreint d'opérateur.

? Être titulaire du CRO (la pièce originale devra être présentée lors de l'inscription).

? La pratique de l'anglais et la connaissance du vocabulaire SMCP-OMI sont vivement conseillées.

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

? Avoir réalisé avec succès les épreuves du test de revalidation (1 h de test). Le test vise les compétences ci-dessus **(1)** et **(2)** et est réalisé, en langue anglaise, sous forme de mises en situation sur simulateur SMDSM + une interrogation orale. Sont déclaré(e)s admis(e)s les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20, pour l'ensemble des épreuves et sans note éliminatoire.

Conditions de revalidation du certificat

? Être titulaire de l'attestation de revalidation CRO.

? Avoir + de 18 ans et satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret.

Durée(s), modalité(s) de formation , effectifs (seuils) par session

- ? 5h , comprenant la formation et le test de revalidation (durée du test = 1h).
- ? Formation théorique et pratique de 4 h dont 2h30 sur simulateur.
- ? Formation dispensée en centre, en continu, en présentiel.
- ? Possibilité de stage INTRA, en fonction de la disponibilité des équipements,
- ? de 4 à 4 stagiaires (maximum).

Programme de la formation + test

- ? **Les radiocommunications : remise à niveau et réactualisation des connaissances (1h30).**
- ? **Simulateur de radiocommunications : manipulation, fonctionnement et utilisation (2h30)**
 - Emettre et recevoir des renseignements en utilisant sous-systèmes et appareils SMDSM.
 - Utiliser les fonctions requises dans le SMDSM.
 - Assurer des services radioélectriques en cas d'urgence.

? Test (1h).

Intervenant(e)s

- ? Formateurs (trices) pour adultes, titulaires des titres C.R.O. et C.G.O., expert(e)s en formation SMDSM, agré(é)es par l'administration des affaires maritimes.

Coût, horaires, dates & sites de formation

- ? Nous consulter.

Financement

- ? Diverses possibilités (Région, Etat, OPCA, FONGECIF, Individuel) selon votre situation ou statut (demandeur-euse d'emploi, salarié(e), indépendant(e) ...)

Conseil(s) pratique(s)

- ? Un test de positionnement en anglais SMDSM est disponible sur le site www.cefc.com.
- ? Pour ceux (celles) dont le niveau en anglais est jugé insuffisant, un cours préparatoire à la pratique de l'anglais maritime et à l'usage du vocabulaire et phrases types O.M.I. peut-être envisagé. N'hésitez pas à nous contacter.